

**Projet d'intervention du SEDF lors du premier forum de suivi du
financement du développement – Commission économique et
sociale des Nations unies (ECOSOC)**

Le 20 avril 2016 de 16h30 à 17h30 – Trusteeship Council Chamber, siège de l'ONU, New-York

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les délégués,

La conférence d'Addis-Abeba a marqué un réel changement de paradigme dans le financement du développement durable et c'est pour la première fois, ils mêlent les enjeux globaux de demain à ceux d'une croissance économique inclusive. Notre priorité est donc leur mise en œuvre. France s'est mobilisée : en réformant son opérateur, l'Agence française de développement, et en augmentant de 4 milliards d'euros ses financements. Mais au-delà, il nous faut mobiliser de multiples partenaires pour créer des coalitions en vue d'un objectif commun. Je veux insister sur 3 enjeux principaux :

1^{er} enjeu : Faire vivre le partenariat mondial

A Addis-Abeba, nous nous sommes engagés à faire évoluer nos outils et nos pratiques de financement du développement. Ce partenariat mondial renouvelé doit se

concrétiser à travers

2^{ème} enjeu : Mettre en œuvre les engagements en matière de « finance climat »

2015 c'est aussi bien sûr et d'abord l'Accord de Paris sur le Climat. La COP21 a permis des avancées essentielles notamment un soutien financier durable aux pays en développement.

Or nous le savons, le climat c'est d'abord un enjeu de développement : la lutte contre le changement climatique et ses impacts doit donc être intégrée à tous les niveaux de nos politiques de coopération internationale.

Notre opérateur, l'AFD, s'est d'ores et déjà doté d'un objectif ambitieux, puisque 50% des activités du groupe comportent une composante climat. Ses financements climat s'élevaient à près de 3 milliards d'euros en 2015. Le Président français a annoncé, ici-même, en septembre dernier une croissance importante de notre aide publique au développement : 4 milliards de plus d'ici 2020 dont la moitié pour l'action climatique.

La « finance climat » est également une question de mobilisation des acteurs privés en faveur de l'investissement et de la couverture du risque climatique. Développer l'innovation est nécessaire, à travers des outils comme les obligations vertes (*green bonds*), les mécanismes assurantiels ou les garanties pour des infrastructures bas-carbone. Certains s'y sont déjà engagés mais nous devons aller plus loin.

3^{ème} enjeu : Ne pas oublier les plus fragiles : l'Afrique et les PMA

Les pays, les territoires et les populations les plus vulnérables doivent être au cœur de notre action.

L'Afrique subsaharienne reste une zone d'intervention prioritaire pour la France et les chiffres montrent d'ailleurs une augmentation des versements à cette zone en 2015.

Il en va de même pour les PMA : la France répond toujours présente pour appuyer les pays vulnérables et elle a amélioré son soutien cette année et développe des solutions pour les accompagner dans l'avenir.

A ce titre, je tiens à rappeler que les 16 pays pauvres prioritaires de l'aide française sont tous des PMA fragiles d'Afrique subsaharienne: car nous considérons que notre devoir est d'aider en priorité les pays les plus vulnérables et les populations les plus défavorisées.

La France a été au rendez-vous d'Addis-Abeba, de New-York et bien sûr de Paris. Nous restons donc mobilisés pour préserver et mettre en œuvre ces engagements et relever ce défi historique : atteindre les Objectifs du Développement durable au plan mondial.